

DÉBUT DU BÉNÉVOLAT : Dès que possible

LIEUX : Castries – Mauguio – Lunel – La Grande-Motte / Agde – Mèze – Sète / Lodève – Clermont l'Hérault – Gignac – Pézenas ...

Nous recherchons des bénévoles disponibles une demi-journée par semaine ou par mois pour accueillir et écouter les familles touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, dans l'une de nos permanences.

La première mission des associations départementales France Alzheimer est d'aider les familles éprouvées physiquement et psychologiquement par la maladie d'un parent ou conjoint. Le but est de rompre leur isolement, de soulager leur souffrance tout en leur apportant conseils et solutions pratiques.

Pour répondre le mieux possible aux besoins des familles et leur apporter une aide de proximité, les associations France Alzheimer et maladies apparentées assurent au niveau local, des permanences d'accueil, d'information et d'écoute tenues par des bénévoles.

MISSION

- Accueillir physiquement les familles
- Écouter les familles
- Orienter et informer en fonction des besoins identifiés
- Les accompagner pour les aider à améliorer leur situation en lien avec les différentes activités de l'association et des différents partenaires.

NB : le bénévole sera également sollicité pour des missions secondaires relatives à l'actualité de son secteur, selon ses préférences : communication (affichage, distribution de flyers, tenue de stands), participation à des événements organisés par l'association, entretien du lien avec les adhérents locaux, développement du réseau des partenaires.

QUALITES REQUISES

Cette mission sera réalisée en collaboration avec un autre bénévole de l'association.

- Connaissance de l'Association, de ses valeurs, des actions proposées à destination des familles
- Connaissance de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées et de ses manifestations,
- Sens de l'écoute, très bon relationnel, bienveillance, discrétion, empathie
- Capacité d'écoute et d'accueil des publics en souffrance et en demande d'orientation
- Aimer le travail en équipe

PRÉREQUIS

Afin de permettre une bonne intégration au sein de l'équipe, une journée de présentation de l'association sera proposée au nouveau bénévole qui pourra ainsi mieux appréhender la structure, son contexte et son fonctionnement. Pour pouvoir exercer cette mission d'accueil et de tenue de permanence, le bénévole recevra

également une formation initiale gratuite, inscrite dans un parcours évolutif dans l'association et bénéficiera d'un apport de connaissances sur la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées. Le bénévole assistera dans un premier temps aux permanences en tant qu'observateur avec un bénévole plus expérimenté, afin d'intégrer progressivement le contenu de la mission.

Par ailleurs, il est souhaitable qu'il prenne connaissance des autres actions menées sur son territoire et des intervenants professionnels qui les animent.

France Alzheimer mettra à sa disposition les différents outils nécessaires à l'accomplissement de la mission.

DISPONIBILITÉ

Une demi-journée par mois selon les permanences

Une demi-journée par semaine ou par mois selon les permanences

- **Agde** : 1^{er} vendredi du mois de 14h à 17h
- **Bédarieux** : 1^{er} mercredi du mois de 14h à 17h
- **Béziers** : le lundi de 14h à 17h
- **Castelnau-le-Lez** : 1^{er} mardi du mois de 15h à 17h
- **Castries** : 1^{er} lundi du mois de 14h à 17h
- **Clermont l'Hérault** : 2^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 11h30
- **Ganges** : 2^{ème} lundi du mois de 14h à 17h
- **Gignac** : 1^{er} lundi du mois de 14h30 à 17h
- **Lamalou-les-Bains** : 4^e mardi du mois de 3h30 à 16h30
- **La Grande Motte** : 1^{er} vendredi du mois de 10h à 12h
- **Lattes** : 2^e mardi du mois de 10h à 12h
- **Lodève** : sur RDV
- **Lunel** : 1^{er} lundi du mois de 14h à 16h
- **Mauguio** : 3^e vendredi du mois de 10h à 12h
- **Mèze** : 3^{ème} lundi du mois de 14h à 17h
- **Montpellier** : le lundi de 14h à 17h et le jeudi de 10h à 12h
- **Murviel-les-Béziers** : le 2^{ème} lundi du mois de 13h30 à 16h30
- **Palavas-les-Flots** : 2^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h
- **Pézenas** : 2^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h
- **Roujan** : le mardi de 14h à 17h
- **Sérignan** : 1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h
- **Sète** : 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h
- **Valras-Plage** : 1^{er} mardi du mois de 10h à 12h

POUR POSTULER :

Association France Alzheimer Hérault – 3, rue Pagézy 34000 Montpellier

Téléphone : 04 67 06 56 10

Mail : contact34@francealzheimer.org